



Assemblée Générale du 5 septembre 2020

Membres du Comité Directeur et Bureau présents

François PREIRA – Président
Laurent DERBOIS – Vice-président et Trésorier
Théo CHIRAMBERRO – membre du Comité Directeur et Bureau
Carole COMMARIEU - membre du Comité Directeur et Bureau
Stéphane COGHE - membre du Comité Directeur et Bureau
Christophe DUPONT – correspondant

Membres du Comité Directeur et Bureau absents et excusés

Sébastien BEURAIN – membre du Comité Directeur et Bureau
Cécile GAINARD - membre du Comité Directeur et Bureau

Membres du Comité Directeur et Bureau absents, non excusés

Stéphane PREAU – membre du Comité Directeur et Secrétaire du Bureau

Adhérents présents

12 adhérents présents.

Représentants de la Mairie d'Izon

Marilyn GUIRIEC, conseillère municipale, par délégation de Gilles BOUEY, Adjoint à la vie associative, bénévolat, sport, fêtes et cérémonies.

Président de séance :

Laurent DERBOIS

Secrétaire de séance :

Carole COMMARIEU

Ouverture de séance

Le président de séance déclare la séance ouverte à 17h00.

Introduction du Président

Le Président ouvre la séance, et souhaite la bienvenue à l'ensemble des participants.

Il rappelle que la crise "Covid" a engendré pas mal de difficultés en cette fin de saison et qu'il y a beaucoup d'incertitudes pour ce début de saison, surtout pour la tenue du championnat.

Il précise que la saison qui vient de s'achever marque les 10 ans du club et qu'il espère les fêter dignement dès que la situation sanitaire le permettra.

Il nous annonce un changement important pour cette nouvelle saison : la création d'un emploi en contrat d'apprentissage BPJEPS, en partenariat avec la Ligue de Nouvelle Aquitaine et le Centre de Formation des Adultes Sport et Animation de Talence (CFA SANA), pour apporter du soutien aux bénévoles. La

contractualisation de ce 1^{er} emploi pour le club se fera dans les prochains jours, et doit permettre de retrouver un élan et une dynamique.

Il clôturera son discours en nous souhaitant de nous épanouir dans cette nouvelle saison.

Rapport financier

Laurent, Trésorier, fait la lecture du rapport financier (ci-joint en annexe) :

On note une amélioration de la situation financière du club à l'issue de cette saison particulière, marquée par la crise sanitaire, le confinement et l'arrêt prématuré des championnats. Cette amélioration est due à une augmentation des recettes et une baisse des dépenses :

- A la création d'une boutique club Enfant et Adulte, en partenariat avec Intersport, proposant une gamme restreinte d'articles sportswear à prix attractifs pour les licenciés, sans stock ;
- A la vente de T-shirts au prix unique de 10,00 € pour 1 T-shirt, puis 8,00 € par T-shirt supplémentaire (Commande d'un stock de 125 T-shirts - prix d'achat TTC de 3,30 € à 4,00 € - et de 125 écussons tissés logotés Basket IZON - prix d'achat TTC de 2,00 €) ;
- 11 734,28 € de paiement de cotisations ;
- 607,82 € de recettes buvette ;
- Des charges 2019/2020 fortement réduites (pas de défraiement kilométrique) ; la principale charge étant liée à notre affiliation à la FFBB pour 5 377,87 €.

La création d'un nouveau site internet (sur la plateforme SportsRégions – abonnement de 129,00 € annuel) vient compléter cette saison les innovations de la saison précédente. Les licenciés pourront donc commander et régler en ligne par CB sur le site basket-izon.fr les vêtements et casquettes de la boutique ; un sac de sport en 3 tailles a été ajouté à la boutique.

Pour rappel, le partenariat Intersport, à Sainte-Eulalie, permet d'offrir 10 % de réduction à tous les adhérents du club en présentant une carte avec le tampon du club. En fin de saison, Intersport reverse 10% de nos achats (effectués par les adhérents dans la boutique ou dépenses d'équipement du club), sous forme de dotation de matériel. Nous avons ainsi bénéficié de 125 € de dotation prix catalogue, compte tenu du chiffre d'affaires réalisé la saison précédente, soit 1.250 €. Cette dotation nous a permis de constituer un stock de chasubles réversibles et de plots pour les entraînements.

Le nouveau site internet propose également de payer les licences par CB, ce qui facilitera la gestion des encaissements (Moins de chèques et d'espèces)

Le club profite d'un dispositif exceptionnel d'aide du gouvernement pour l'embauche d'une salariée, Amélie THOMAS, en contrat d'apprentissage BPJEPS ; l'aide passant de 4.000€ à 8.000€. Rémunérée sur la base d'un pourcentage du SMIC, fonction de son âge (21ans), et exonérée de charges cette salariée ne coûtera rien à l'association et sera d'un réel soutien pour les entraînements et certaines tâches administratives. Son contrat d'apprentissage de 15 mois débutera le 2 octobre 2020 et sera étendue jusqu'au 2 avril 2022.

Cette année, la Mairie a décidé doubler la subvention qu'elle nous accordait depuis l'origine, passant de 750 € à 1.500 €, et nous profitons de la présence de la représentante de la Mairie pour les remercier.

Notre budget annuel, hors embauche, devrait se maintenir autour des 15 000 €.

Votes

Approbation des comptes 2019-2020 par vote à main levée : les comptes sont approuvés à l'unanimité.

Questions :

Certains parents s'interrogent sur les dispositions prises, par l'association concernant la COVID (Prise de température / désinfection / tenue de registre / assurances fédération en cas de non-respect des consignes)
Le bureau exprime son manque d'information claire de la part de la FFBB sur les assurances commercialisées avec les licences en couverture de ce risque. Une réunion se tiendra très rapidement pour en discuter. En attendant, un registre, un questionnaire santé, une désinfection des ballons avant et après séances d'entraînement sera faite.

Proposition d'achat de chasubles : club ou pas.

Lavage des maillots après match

Info président : au sein du comité départemental de la Gironde de la FFBB (CD33), certains envisagent d'annuler les championnats jeunes compte tenu de la recrudescence de l'épidémie dans le département.

Présentation d'Amélie Thomas

21 ans

BTS alternance

Encadrement d'enfants / administratif

Service civique à Tresses (U9 / U11)

Joueuse équipe 2 au BEC

10 ans d'expérience dans le basket

Nous souhaitons la bienvenue à Amélie Thomas.

Bureau composition

Mr Franky ARDISSON, infirmier, propose ses services comme Référent COVID comme demandé par les procédures mises en place par la FFBB (CD33)

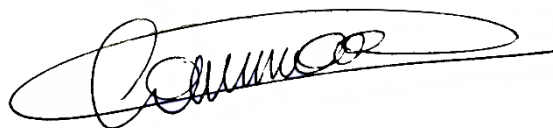
Mme Julie ROXO propose d'intégrer le Comité Directeur et de tenir le rôle de Secrétaire en lieu et place de Stéphane PREAU, démissionnaire.

Clôture de séance

Les questions étant épuisées, la séance est levée à 18h20.



Le président de séance



La secrétaire de séance

ANNEXE

Rapport Financier saison 2019-2020

Assemblée Générale du 5 septembre 2020

Préambule

Rappelons que la Trésorière démissionnaire du précédent bureau, n'a pas établi de rapport financier à l'Assemblée Générale du 30 juin 2019 au prétexte des difficultés rencontrées par le Comité Départemental de la Gironde de la FFBB (CD33) à remplacer la comptable partie en congés maternité ; laissant les clubs du département sans visibilité sur les facturations de la Fédération pendant une longue période.

De surcroît, le soussigné, élu Trésorier lors de cette dernière AG, n'a récupéré aucun document de la précédente trésorière, hormis le chéquier du club et la caisse espèces contenant 30,12 €. Les comptes bancaires ouverts à l'agence Crédit Agricole Libourne Peyronneau, à savoir un compte-courant et un livret A, présentaient au 30 juin 2019, des soldes positifs de respectivement :

- Compte-courant = + 998,65 €
- Livret A = + 3.850,72 €

Retraité des écritures non inscrites au c/c, au 30 juin 2019 du fait :

- du CD33, eu égard aux difficultés mentionnées supra ;
- de versements espèces tardifs de la précédente Trésorière

la situation financière au 31 juillet 2019 a été reconstituée de la manière suivante :

Opérations bancaires du 30 juin au 31 juillet 2019

solde au 30 juin 2019

998,65 €

Date	Libellé	Débit	Crédit
2-juil.-19	Subvention Mairie		750,00 €
2-juil.-19	chèque 9746844	29,73 €	
3-juil.-19	chèque 9327991	245,00 €	
3-juil.-19	chèque 9746840	26,40 €	
3-juil.-19	chèque 9746845	165,34 €	
4-juil.-19	remise chèque 7227851		183,00 €
4-juil.-19	remise chèque 7227852		12,00 €
5-juil.-19	versement espèces		175,00 €
5-juil.-19	versement espèces		46,27 €
5-juil.-19	versement espèces		125,00 €
5-juil.-19	versement espèces		100,00 €
5-juil.-19	versement espèces		69,00 €
5-juil.-19	versement espèces		420,00 €
9-juil.-19	chèque 9746841	221,60 €	
10-juil.-19	chèque 9746846	25,20 €	
11-juil.-19	ajustement vt espèces	2,88 €	

31-juil.-19	chèque 9627993	350,00 €	
31-juil.-19	chèque 9627994	88,00 €	
	total	1 154,15 €	1 880,27 €

nouveau solde	1 724,77 €
----------------------	-------------------

23-sept.-19	Prélèvement Comité 33 en retard sur saison 2018-2019	1 923,60 €	
	chèque 9627995	79,50 €	
	solde 1 corrigé de la subvention	974,77 €	
Compte-courant	solde 2 corrigé subvention + prélèvements Comité 33 sur saison 2018-2019	- 1 028,33 €	
Livret A	Livret A	3 850,72 €	

solde au 30 juin 2019	2 822,39 €
caisse	30,12 €

Trésorerie fin de saison 2018-2019	2 852,51 €
------------------------------------	-------------------

Saison 2019 - 2020

Recettes

La saison 2019-2020 a été marquée par deux initiatives du club, en partenariat avec Intersport, permettant de conforter ses recettes dans un contexte de baisse régulière du nombre de licenciés :

1. Création d'une boutique club Enfant et Adulte, proposant une gamme restreinte d'articles sportswear à prix attractifs pour les licenciés :



2. Commande d'un stock de 125 T-shirts (prix d'achat TTC de 3,30 € à 4,00 €) et de 125 écussons tissés logotés Basket IZON (prix d'achat TTC de 2,00 €), à vendre aux licenciés au prix unique de 10,00 € pour 1 T-shirt, puis 8,00 € par T-shirt supplémentaires

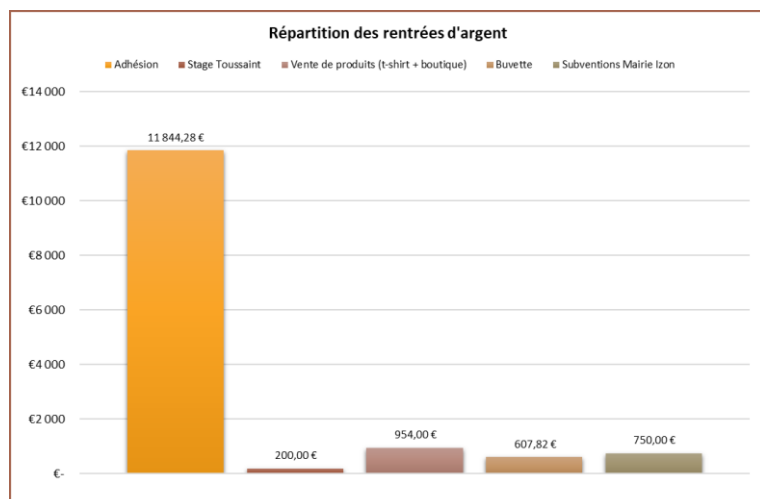
Ce partenariat Intersport permet en outre de distribuer aux licenciés des cartes de réduction de 10% pour leurs achats réalisés chez Intersport.

Les recettes 2019-2020 ont donc été confortés par cette initiative à hauteur de 954,00 €.

L'augmentation du prix des licences votée à l'AG précédente a permis de générer une recette Adhésions de 11.844,28 €

Les ventes Buvette ont généré 607,82 € ; ventes fortement réduites du fait de la crise sanitaire liée au COVID19 qui a conduit à un confinement de la population du 15 mars au 11 mai 2020 et à un arrêt total des compétitions organisées par la FFBB aux niveaux national, régional et départemental ; niveau auquel sont engagées nos équipes.

Le club n'a pas bénéficié cette saison de dons réalisés par ses sponsors et partenaires habituels ; certains ayant préféré réaliser des dons directement au profit des licenciés de l'équipe Vétérans ; ce que le club regrette bien évidemment.



Charges

Les charges de la saison 2019-2020 ont été fortement réduites des défraiements kilométriques effectués au profit de la précédente Secrétaire de l'Association ; également démissionnaire à la précédente Assemblée Générale du 30 juin 2019.

De même, le défraiement kilométrique effectué en faveur d'un entraîneur diplômé du Brevet d'Etat sur la saison 2018-2019 n'a pas été reconduit.

Le poste principal de charges est lié à notre affiliation à la FFBB ; le CD33 nous facturant les adhésions, l'engagement des équipes en championnat, des frais d'arbitrage et des pénalités pour irrégularités sportives (fautes techniques, disqualifiantes, etc.) ou administratives (retards dans la télétransmission des feuilles de match numériques, oublis ou erreurs dans la complétude de ces feuilles de matchs, etc.). Cette facturation FFBB s'est élevée à 5.377,87 €.

Rien à signaler de particulier sur les achats (buvette, petites fournitures, etc.) ; le club n'ayant pas procédé à des achats de matériel significatifs cette saison.

Résultat de l'exercice

Compte tenu du faible niveau de charges de la saison 2019-2020 et malgré une saison écourtée pour cause de COVID19, Basket IZON a géré en bon père de famille ses dépenses et s'est constitué une réserve de trésorerie susceptible de lui permettre de franchir une nouvelle étape à la fin de cette 10^{ème} saison, en structurant son encadrement notamment ; le manque cruel de créneaux horaires dans la seule salle de sport de la commune d'IZON freinant ses vellétés de développement.

	Total annuel
RECETTES	
Adhésion	11 734,28 €
Vente de produits (t-shirt + boutique)	834,00 €
Renouvellement	- €
Dons	- €
Buvette	607,82 €
Subventions Mairie Izon	750,00 €
Stage Toussaint	200,00 €
Stage Hiver	- €
Stage Printemps	- €
Emprunts	- €
Banque compte-courant	- €
Banque Livret A	29,20 €
Caisse	670,00 €
TOTAL RECETTES	14 825,30 €
DÉPENSES	- €
Achat de marchandises	- €
Fournitures bureau	153,53 €
Matériel entraînements (plots, chasubles, etc.)	- €
Equipement (sacs à ballons, maillots, etc.)	- €
Ballons	- €
Boissons, confiseries (Buvette)	375,48 €
Boissons gâteaux (collation matchs domicile)	- €
Intersport (T-shirts)	656,20 €
Intersport (Boutique)	579,98 €
BEL	90,11 €
Honoraires autres	- €
Rembt Frais divers	25,00 €
Frais de formation	- €
Frais de repas	197,55 €
Frais de transport (carburant, péages)	- €
Voyages et déplacements (hotel, train)	- €
Location de salle	- €
Location de matériel	- €
PRESTATAIRES	- €
Comité FFBB gironde (licences)	4 856,92 €
Comité FFBB gironde (amendes)	45,95 €
Comité FFBB gironde (engagements)	475,00 €
Organisation d'événements	- €
Frais bancaires	17,60 €
Impôts et taxes	- €
Assurances	488,87 €
Remboursement d'emprunts	- €
Total des Recettes	14 825,30 €
Total des Dépenses	7 962,19 €
RÉSULTAT	6 863,11 €

Budget 2020-2021

Les premiers contacts avec la nouvelle équipe municipale, élue au printemps 2020, semble augurer d'un regain d'intérêt pour les associations sportives dynamiques et anciennes de la commune.

Dans un courrier adressé au nouvel Adjoint aux Associations, Monsieur Gilles BOUEY, en date du 28 avril 2020, nous avons exprimé notre souhait de voir doubler la subvention municipale et l'expectative dans laquelle nous nous trouvons sur les suites de la crise sanitaire nous permet difficilement d'anticiper sur le nombre futur de licenciés, représentant la grosse majorité de nos recettes.

Le budget de recettes, à niveau de licenciés égal, devrait donc approcher les 15 k€ et selon les choix retenus en début de saison prochaine en matière de recrutement d'encadrants (défraiement d'un BE + apprenti ou défraiement d'un BE seul ; la charge d'un apprenti étant couverte par les aides de l'Etat)) le niveau de charges pourrait augmenter de 4,5 k€ et diminuer d'autant notre résultat.

Les réserves constituées à l'issue de cette saison (9 k€) nous permettent toutefois de rester serein sur la situation financière du club.

Sportivement.



Laurent DERBOIS

Vice-Président et Trésorier

Basket IZON